

TF1 – lundi 29 janvier 2007 – 20h00

Pays en développement : la compensation carbone des avions

Patrick Poivre d'Arvor : Pour compenser les émissions de gaz à effet de serre provoquées au passage par les déplacements [des experts du GIEC] venus du monde entier, des projets seront réalisés dans un pays en voie de développement. Explications de Marie Claude Slick.

Voix off : 500 participants du groupe intergouvernemental d'experts sur le climat viennent à Paris. Mais leur déplacement en avion va générer des émissions de gaz à effet de serre, ces gaz qui justement bouleversent le climat. Il n'y a actuellement aucun autre combustible qui rendrait l'avion plus sobre en carbone. La France, organisatrice de la réunion, veut compenser ces émissions en les réduisant ailleurs, sur la planète : c'est le principe de la compensation carbone.

Images : Jean Claude Gazeau, président de la Mission interministérielle de l'effet de serre

Jean Claude Gazeau : 98% des émissions sont dues au transport, essentiellement en avion, et cela génère de l'ordre de 1 150 tonnes d'équivalent CO2.

Images : Eric Parent et Isabelle Rappart, fondateurs de Climat Mundi

Voix off : Une entreprise spécialisée dans la compensation carbone a été chargée d'évaluer ces émissions.

Eric Parent : On voit bien que c'est vraiment les avions qui représentent la majorité des émissions

Voix off : L'entreprise est en contact avec des porteurs de projet dans différents pays. La France a choisi un projet en Erythrée de foyers de cuisson performants, sobres en carbone car ils utilisent deux fois moins de bois. En brûlant moins de bois pour cuire leurs aliments, les habitants des villages économiseront autant de CO2 que la réunion de Paris en émettra.

Eric Parent : Ce sont des vérificateurs indépendants qui vont voir dans les villages si les fours sont installés, si les gens s'en servent, si les gens savent s'en servir, combien de bois est réellement utilisé, et voir qu'on en utilise à peu près deux fois moins.

Voix off : Les réunions sur le climat de Montréal en 2005 et de Nairobi en 2006 avaient été elles aussi compensées en carbone avec des projets similaires.

Reportage : Marie Claude Slick, M. Bulka, R. Roussy, O. Arpin, C. Nieulac